

## LISTE DES PIÈCES A FOURNIR

### AU DOSSIER D'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE Année universitaire 2023-2024

Article D 612-4 du code de l'éducation : « L'inscription est subordonnée à la production, par l'intéressé, d'un dossier personnel dont la composition est définie par le chef d'établissement en application des dispositions générales arrêtées par le ministre chargé de l'enseignement supérieur, ainsi qu'à l'accomplissement des formalités prévues par la réglementation des droits universitaires. »

| Pièces obligatoires   | 1ère Inscription | Réinscription |
|---|------------------|---------------|
| Une photo d'identité récente pour la carte d'étudiant au format 35X45 mm ( <b>à mettre sur son ENT en la téléchargeant en Jpeg au bon format</b> )  | OUI              | NON           |
| Attestation de la Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC) via le lien : <a href="http://cvec.etudiant.gouv.fr">http://cvec.etudiant.gouv.fr</a>  | OUI              | OUI           |
| Photocopie d'une pièce officielle d'identité en recto verso avec photo en cours de validité : CNI ou passeport ou permis de conduire  | OUI              | NON           |
| Photocopie de l'attestation de recensement et de la journée Défense et Citoyenneté (ex Journée d'appel à la défense)  | OUI              | NON           |
| Photocopie du relevé des notes du baccalauréat avec le QR Code  | OUI              | NON           |
| Certificat de scolarité du lycée avec la mention de la spécialité du CPGE   | OUI              | NON           |
| Pour les non boursiers, un chèque de règlement des droits d'inscription d'un montant de 170 € libellé à l'ordre de l'agent comptable d'Aix-Marseille Université ( <b>à joindre au dossier d'inscription avec un trombone et n'y mentionner au dos du chèque que votre nom et prénom</b> ) | OUI              | OUI           |
| Pièces supplémentaires en fonction de votre situation   |                  |               |
| Attestation mentionnant le statut de la nation si vous êtes pupille de la nation  | OUI              | NON           |
| Photocopie de l'avis conditionnel de bourse pour l'année universitaire en cours si vous êtes boursier.e de l'enseignement supérieur   | OUI              | OUI           |
| Formulaire « Autorisation parentale » accompagné d'une copie de la carte nationale d'identité ou du passeport du parent ou du représentant légal si vous êtes étudiant.e mineur.e   | OUI              | OUI           |